



HAUTE-NORMANDIE

Aval

L'AÉRONAUTIQUE NORMANDE NE CONNAÎT PAS LA CRISE

L'étude de l'activité économique par les filières est actuellement une demande forte. Elle permet une meilleure compréhension du fonctionnement de l'économie, de relever les enjeux communs d'acteurs habitués à travailler ensemble. C'est pourquoi, après une première étude sur la filière automobile, l'Insee et la Direccte s'associent à nouveau pour présenter ce travail sur une filière atypique, l'aéronautique, parfois méconnue en Normandie.

Cette publication résume les principaux enseignements de l'étude. Le rapport complet, comprenant l'ensemble des données, ainsi qu'une analyse détaillée, est en ligne sur le site insee.fr.



Préfecture de la Région
de Haute-Normandie



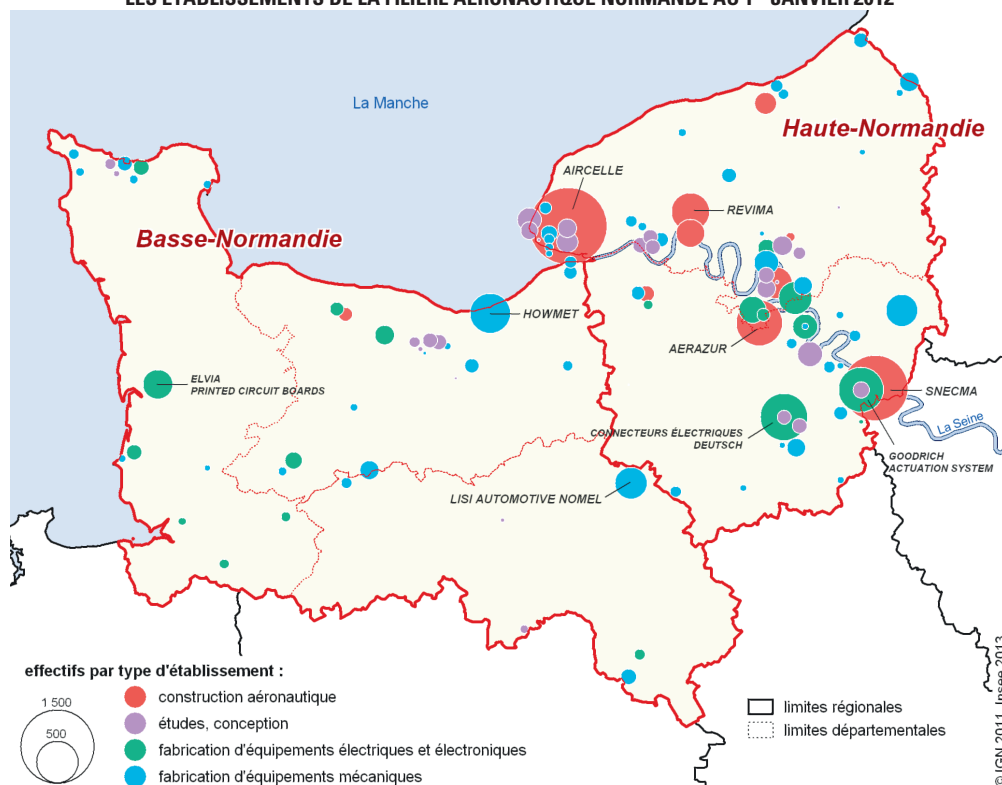
Dans une période où de nombreux emplois industriels sont menacés, la filière aéronautique se démarque fortement. Bien implantée en Haute-Normandie, cinquième région de construction aéronautique de l'hexagone, la filière a créé plus de 800 emplois entre 2006 et 2011 à l'échelle normande. La tendance se poursuit ces derniers trimestres. La filière regroupe les constructeurs, les équipementiers et les bureaux d'études. La main d'œuvre est qualifiée et bénéficie de conditions de travail assez favorables. Les salaires sont relativement élevés et les contrats à durée indéterminée sont fréquents y compris parmi les nouveaux arrivants. Les embauches concernent les jeunes mais également des personnes plus âgées, jusqu'à 45 ans. Les départs, hors ceux pour fin d'activité, sont peu nombreux. La pyramide des âges témoigne d'un vieillissement des actifs en lien avec des départs en retraite plus tardifs. Près d'un tiers des actifs a plus de 50 ans.

La filière aéronautique est une filière de production qui regroupe l'ensemble des unités participant à la fabrication d'aéronefs. Elle comprend des constructeurs aéronautiques, des fabricants d'équipements mécaniques et d'équipements électriques et électroniques

ainsi que des établissements spécialisés dans les études et la conception.

Au 1^{er} janvier 2012, la filière aéronautique normande emploie 11 400 salariés, soit 1,1 % de l'ensemble des salariés des deux régions. La répartition est assez inégale

LES ÉTABLISSEMENTS DE LA FILIÈRE AÉRONAUTIQUE NORMANDE AU 1^{er} JANVIER 2012





entre les régions. La Haute-Normandie compte quelques constructeurs importants localisés le long de la Seine et rassemble au total 9 000 emplois : Aircelle à Gonfreville l'Orcher, Snecma à Vernon et Aerazur à Caudebec-lès-Elbeuf. La Basse-Normandie est plus spécialisée dans la fabrication d'équipements mécaniques, électriques et électroniques et compte 2 400 emplois. La Haute-Normandie est la cinquième région de métropole, loin derrière la région Midi-Pyrénées et dans une moindre mesure l'Aquitaine pour ce qui est du poids relatif de l'emploi dans la construction aéronautique.

Certains établissements de la défense peuvent être considérés comme appartenant à la filière, mais ne sont pas comptés dans cette étude. Ainsi, la base aérienne 105 d'Évreux-Fauville rassemblant près de 2 000 personnes (1 800 fin 2010) n'est pas intégrée. On se limite alors aux établissements contribuant à la fabrication de produits commerciaux, assimilables à la filière aéronautique civile.

800 emplois créés en 5 ans

De fin 2006 à fin 2011, la filière aéronautique normande a créé 830 emplois, soit une croissance de 8 % en 5 ans. Cette évolution fait figure d'exception dans le monde industriel. En effet, dans le même temps, l'industrie normande dans son ensemble a perdu 9 % de ses emplois. Les secteurs moteurs sont les études et la conception (+ 15 % soit + 200 emplois) et surtout la fabrication d'équipements mécaniques (+ 14 % soit + 350 emplois). Sur une période plus récente, au cours des trois dernières années (2010, 2011 et 2012), l'emploi salarié a également progressé (+ 3 % en 3 ans) dans un contexte de crise défavorable à l'industrie en général (- 5 % dans le même temps). La fabrication d'équipements mécanique reste le principal moteur de cette évolution. Après un 2nd semestre 2012 difficile sur le front de l'emploi, les indicateurs semblent mieux orientés au 1^{er} semestre 2013.

Des salariés très qualifiés

Le niveau de qualification des salariés de la filière est assez élevé, plus que dans la plupart des autres branches industrielles. En effet, la part des cadres est presque deux fois supérieure (20 % contre 11 %) et elle est particulièrement élevée dans la construction et les études, conception, analyse (24 %). La catégorie des professions intermédiaires est la plus représentée (32 % contre

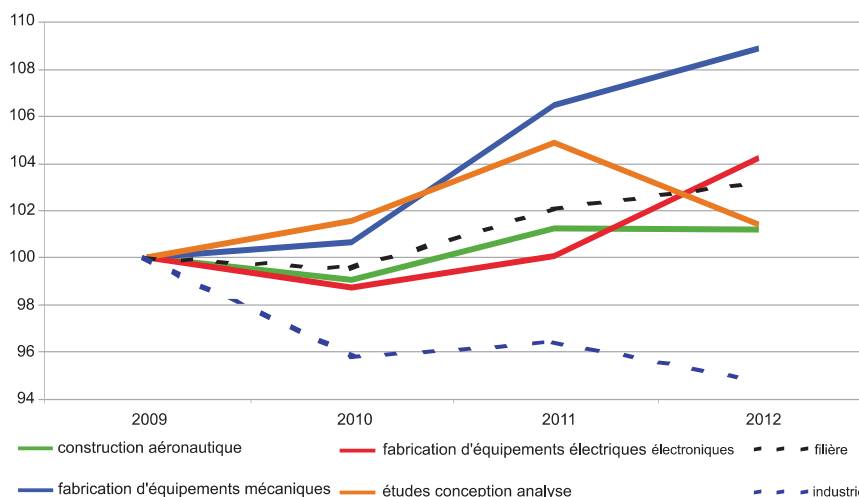
22 %). Cette part atteint 41 % dans la construction, secteur dans lequel les départs sont peu nombreux et la promotion interne vraisemblablement plus importante qu'ailleurs. La main d'œuvre ouvrière, fortement représentée dans les industries de transformation, est le plus souvent qualifiée dans la filière (un emploi sur deux dans la fabrication d'équipements mécaniques). Par rapport aux secteurs industriels, le segment des études, conception, analyse se distingue avec une forte part d'employés (un emploi sur cinq).

Des métiers de la filière fortement spécifiques dans la construction mécanique et le travail du métal

Les métiers de la filière se caractérisent d'abord par des compétences dans la construction mécanique, le travail du

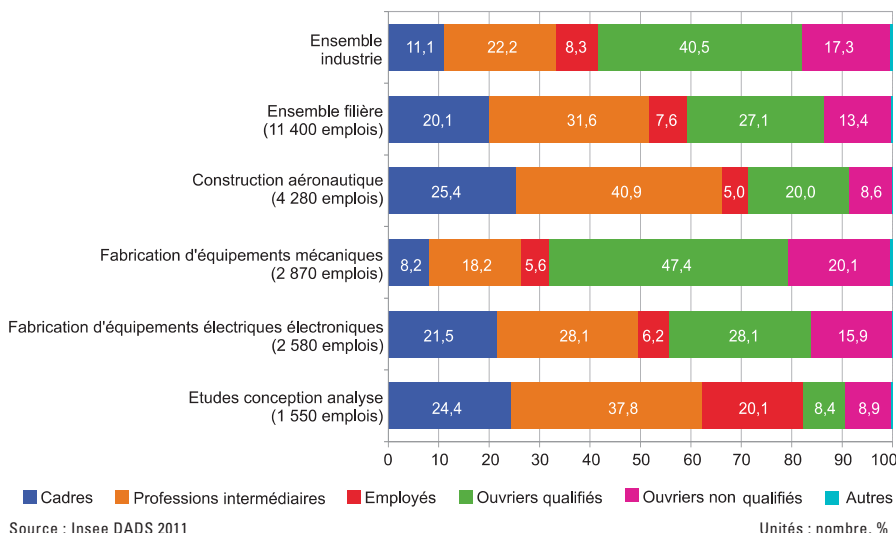
métal, l'électricité, l'électromécanique ou l'électronique, notamment pour de la recherche et du développement ainsi que du contrôle-qualité. Les métiers de haute qualification dans la fabrication en mécanique et travail des métaux sont les plus spécifiques. Ces métiers sont présents dans d'autres secteurs de l'économie mais la place de la filière aéronautique est significative. En effet, elle emploie à elle seule plus de 30 % des ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des métaux présents dans les deux régions, près d'un quart des techniciens de fabrication et de contrôle qualité en construction mécanique et travail des métaux et plus de 20 % des ouvriers non qualifiés de l'électricité ou de l'électronique. Les ouvriers non qualifiés sont principalement employés pour des travaux d'électricité ou d'électronique.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ DANS LA FILIÈRE AÉRONAUTIQUE NORMANDE



Source : Insee, Epure-Urssaf (données brutes redressées au 1^{er} trimestre 2013) Unité : indice base 100 au 4^{ème} trimestre 2009
Champ : emploi salarié dans les secteurs hors intérim, mesuré au 4^{ème} trimestre de l'année

RÉPARTITION DE L'EMPLOI SELON LE SEGMENT D'ACTIVITÉ ET LA CATÉGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE EN 2011



Source : Insee DADS 2011

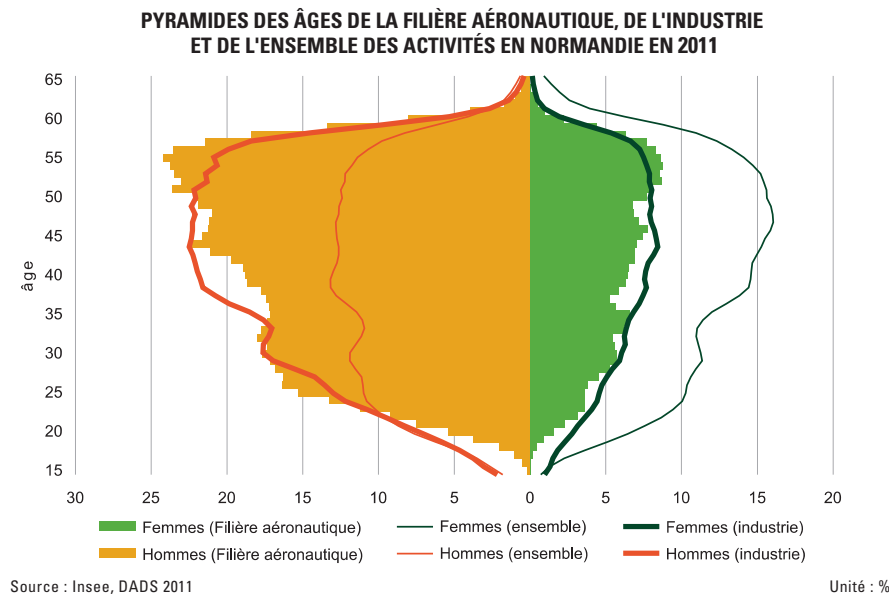
Unités : nombre, %

Les cinquantenaires bien représentés

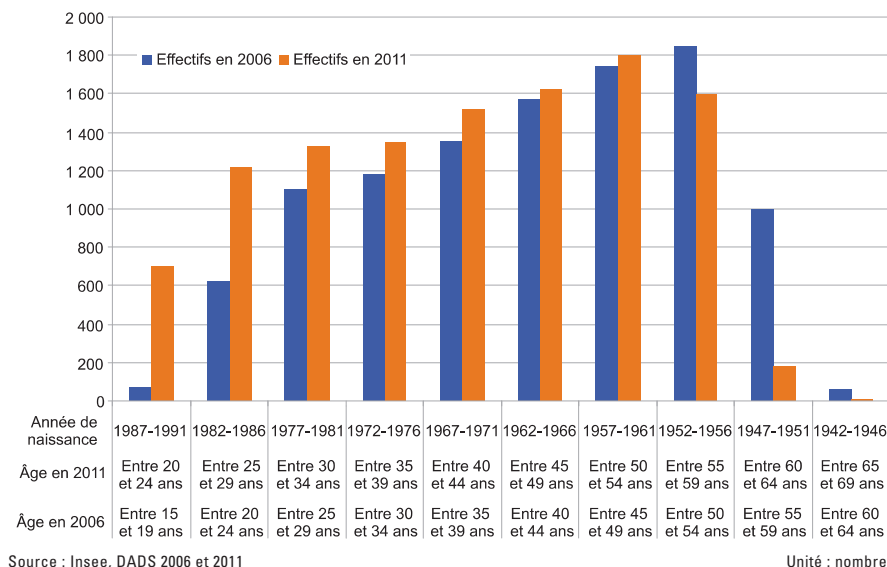
La pyramide des âges de la filière aéronautique présente globalement les traits de celle de l'industrie, mais accentués. Beaucoup plus masculine, elle s'écarte très fortement de celle de l'ensemble des actifs. Elle est plutôt âgée. En 2011, les classes d'âge les plus nombreuses concernent les 50 - 57 ans, pour les femmes comme pour les hommes. Comme dans l'industrie dans son ensemble, les départs sont précoces. Les effectifs par âge chutent rapidement après 57 ans, peu d'actifs poursuivent leur activité longtemps après 60 ans. Les 35 - 40 ans constituent des générations creuses dans la filière, conséquence de recrutements faibles dans les années 2000. Toutefois, un léger pic apparaît pour les trentenaires plus jeunes, conséquence d'un certain retour des embauches. La filière exige du personnel expérimenté : les actifs âgés de moins de 25 ans sont donc rares.

Les récentes réformes des retraites se traduisent par un allongement de la durée des carrières perceptible entre 2006 et 2011.

Les besoins de renouvellement de main d'œuvre liés aux départs prévisibles en fin d'activité concernent tous les métiers. Cependant il n'existe pas de décalage important entre le niveau de qualification des plus jeunes et de leurs aînés, ce qui révèle des embauches à tous les niveaux de qualification sauf chez les agents de maîtrise et les contremaîtres, position que l'on atteint par la promotion interne après avoir été ouvrier. Dans une hypothèse, très théorique, du maintien des effectifs, les be-



EFFECTIFS DE LA FILIÈRE AÉRONAUTIQUE NORMANDE EN 2006 ET 2011 SELON LA GÉNÉRATION



soins annuels peuvent être estimés à 300 personnes, toutes les catégories socioprofessionnelles étant concernées. Les conditions d'emploi dans la filière sont assez favorables, et les personnes recrutées quittent rarement l'aéronautique. Les recrute-

ments se font souvent avant 30 ans, mais aussi dans une proportion non négligeable entre 30 et 40 ans. Les personnes nées dans la décennie 1970 sont beaucoup plus nombreuses en 2011 qu'en 2006 alors qu'elles étaient déjà entrées dans la vie active en 2006.

Champ de l'étude :

La filière aéronautique regroupe les unités qui participent à la fabrication d'aéronefs.

La sélection des 115 établissements finalement retenus s'est faite par confrontation de deux sources.

- La liste des adhérents du réseau Normandie AéroEspace. Elle comprend des industriels, des entreprises de services, les aéroports commerciaux, les sites militaires, les écoles. Il s'agit d'un champ plus large que les seuls établissements de production situés en amont de la mise sur le marché des aéronefs.
- Une sélection d'établissements sur la base de leur code d'activité (APE de la NAF) et de codes de produits fabriqués (avec l'utilisation de l'Enquête Annuelle de Production), comprenant la « construction aéronautique et spatiale », c'est à dire le cœur de la filière, et les établissements dont le code d'activité indique qu'ils peuvent être inclus dans la filière, mais également travailler en dehors. Pour ces derniers un examen au cas par cas a été opéré (équipementiers, services études, commerce de gros, etc.)



Des conditions salariales et d'emploi très favorables

L'industrie aéronautique est un secteur à forte valeur ajoutée. Cette richesse, estimée à 730 millions d'euros (1,4 % de l'économie régionale pour 1,0 % en part d'emploi), bénéficie au territoire, lieu d'investissement, aux propriétaires des entreprises, aux actionnaires et aux salariés, qui jouissent dans l'ensemble de conditions de travail plus favorables.

Les salaires pratiqués sont supérieurs à ceux de la moyenne de l'industrie pourtant déjà élevés en Normandie. Ils sont particulièrement attrayants dans la construction aéronautique. Davantage composée de petites et moyennes entreprises, la

fabrication d'équipement mécanique paye moins ; c'est le cas aussi pour le segment des études, conception, analyse, en particulier pour les cadres, soit moins expérimentés, soit avec moins de responsabilité d'encadrement que dans l'industrie.

Les conditions d'embauche sont également plus favorables, faisant la part belle aux contrats à durée indéterminée. L'usage de l'intérim est moins répandu que dans le reste de l'industrie. Cela s'explique par une forte spécialisation des activités de la filière aéronautique, nécessitant de penser les recrutements sur le long terme et de procéder à des formations internes, et par l'application de normes de qualités qui limitent l'usage de contrats de travail précaires.



Préfecture de la Région
de Haute-Normandie



Insee Haute-Normandie

8 Quai de la Bourse
76037 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 52 49 11
www.insee.fr

Informations statistiques :
09 72 72 4000
du lundi au vendredi, 9h à 17h
(prix d'un appel local)

DIRECCTE

14 Avenue Aristide BRIAND
76108 ROUEN CEDEX 1
Tél : 02 32 76 16 20
www.haute-normandie.direccte.gouv.fr

LES SALAIRES DES PRINCIPAUX MÉTIERS DE L'AÉRONAUTIQUE

SALAIRES MENSUELS NETS MÉDIANS EN 2011

	Moins de 30 ans	30 ans à moins de 50 ans	50 ans ou plus
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en mécanique et travail des métaux	2 173	2 964	3 833
Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des métaux	2 493	3 606	4 887
Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique	1 988	3 018	4 500
Cadres de l'ensemble de l'industrie (pour comparaison)	2 361	3 356	3 925
Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en électricité, électromécanique et électronique	1 683	2 211	2 567
Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en électricité, électromécanique et électronique	1 667	2 043	2 203
Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en construction mécanique et travail des métaux	1 826	2 637	3 185
Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en construction mécanique et travail des métaux	1 752	2 452	3 048
Professions intermédiaires de l'ensemble de l'industrie (pour comparaison)	1 720	2 314	2 615
Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux travaillant à l'unité ou en petite série, moulistes qualifiés	1 600	1 986	2 168
Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux sur autres machines (sauf moulistes)	1 484	1 880	1 951
Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques travaillant en moyenne ou en grande série	1 851	2 109	2 329
Autres opérateurs et ouvriers qualifiés : métallurgie, production verrière, matériaux de construction	1 739	1 851	1 848
Ouvriers qualifiés divers de type industriel	1 890	1 869	1 886
Ouvriers qualifiés de l'ensemble de l'industrie (pour comparaison)	1 483	1 739	1 766
Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	1 463	1 514	1 547

Source : Insee, DADS 2011
Champ : métiers dénombrés à plus de 200 dans la filière

Unité : euro

Pour en savoir plus :

L'aéronautique en Haute-Normandie / Insee Haute-Normandie ; Blazévic Bruno, Carré Fabien (Direccte), Maillard Martial. - In : Dossier d'aval Insee (2013, nov.) ; 38 p.

[L'aéronautique et l'espace en Aquitaine et Midi-Pyrénées, régions d'Aerospace Valley](#) / Insee Aquitaine ; Insee Midi-Pyrénées ; Wojciechowski Nadia, Ballet Bertrand. - In : Le Dossier Insee Aquitaine N° 77 (2012, déc.) ; 52 p.